

COMMUNE DE

MASSEILLES

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 10 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole VIGNE, Maire.

Présents :

Madame Nicole VIGNE

Monsieur ZAGO Christian

Monsieur GARBAYE Jean-François

Madame BETEILLE Karine

Monsieur BLANCHOT Guillaume

Monsieur MALAISÉ Bruno

Madame SARRAZIN Maïlys

Madame de GERMAY Mathilde

Madame LOSSE Marie

Absents non excusés : néant

Excusé : néant

Procuration : néant

Secrétaire de séance : Monsieur Christian ZAGO

Madame le Maire propose de passer à l'ordre du jour suivant :

1 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

1 – DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : VIGNE Nicole, ZAGO Christian, LOSSE Marie, BLANCHOT Guillaume

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Madame VIGNE Nicole, Maire, est candidate au poste de délégué.

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

c) Election du délégué

A obtenu :

- Madame VIGNE Nicole – 9 voix

Madame VIGNE Nicole ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Madame BETEILLE Karine, Madame LOSSE Marie, Monsieur BLANCHOT Guillaume sont candidats au poste de suppléants

- Madame BETEILLE Karine a obtenu 9 voix
- Madame LOSSE Marie a obtenu 9 voix
- Monsieur BLANCHOT Guillaume a obtenu 9 voix

Madame BETEILLE Karine (1^{er} suppléante), Monsieur BLANCHOT Guillaume (2^{ème} Suppléant), Madame LOSSE Marie (3^{ème} suppléante) ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire de séance,

Christian ZAGO



Le Maire,

Nicole VIGNE

